VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | ANNONCES JUDICIAIRES | ANNONCES JUDICIAIRES.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—D'UN—

JOLI COTTAGE SIMPLE RETIRE DE LA BANQUETTE

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT,

No 2526 Palmyre,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

JEUDI, LE 21 OCTOBRE, 1909, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, No 311 RUE BARONNE.

Mme Ruth Herbert, Femme de Charles Spicer, et al., vs les Mineurs Smith.

No 90,619 — COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS. DIVISION B.

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau 805 rue Perdido rez-de-chaussée, — JEUDI, le 21 octobre 1909, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 septembre 1909 et lu et signé en Cour ouverte le 10 septembre 1909 par l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 5, borné par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyre désigné par le No 8, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, ancien voyer, le 16 juillet 1883 déposé en l'étude de P. C. Cuvelier, ancien notaire en cette ville, par acte daté du 10 octobre 1853, et par le même numéro d'une copie de plan dressé par Arthur de Armas voyer, du 7 mars 1870, ledit lot mesurant en mesure américaine 27 pieds 4 pouces de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage simple couvert en ardoises retiré en arrière d'un joli grillage en fer et contenant 5 chambres, vestibule, gallerie, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc. et portant le numéro municipal 2526 rue Palmyre.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 et les frais de l'acte de vente pardevant Jno Watt Duffy notaire. L'acquéreur ne prendra possession du loyer que de la date de la signature de l'acte de vente et déposera avec l'encanteur 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur.

Ed J. Thiborger Fred Andry, avocats.
21 sept—21 26—oct 5 10 17 18 19 20 21

Par Miltenberger & Hincks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE DE

Propriétés de Choix Bien Situées et Rémunératives

—DANS LES—

SECOND ET CINQUIEME DISTRICTS.

Nos. 732-734-738 RUE ST-LOUIS.

—ET—

Nos. 439-441 RUE SEGUIN.

SUCCESSION DE BONAVENTURE BERAUD.

No 88,282—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans Division C.

PAR MILTENBERGER & HINCKS —Ernest Miltenberger Jr. Encanteur—Bureau No 235 rue Baronne.

IL sera vendu à l'encan, JEUDI, LE 7 OCTOBRE 1909, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Division C absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, l'îlet No 63 borné par les rues Royale, St Louis, Bourbon et Conti, lequel lot mesure soixante-sept pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur et façade à la rue St Louis de soixante-dix pieds tout en mesure française, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesdites bâtisses étant désignées par les numéros municipaux 732-738 de la rue St Louis, étant la même propriété acquise par ledit Bonaventure Beraud par achat de Mme Aglaé Watrigant comme il est démontré par un acte passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 17 juin 1874 enregistré en le Bureau des Transferts, en cette dite ville, dans le livre 103, folio 382. Les améliorations comprennent la résidence à deux étages et la bâtisse à trois étages de l'encoignure, occupée comme une buvette et aussi par la Southern Branch de la Star Lubricating Oil Co. Les dites bâtisses sont louées à bail à raison de $125 par mois. Les baux expirant le 30 septembre 1910.

2 Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le faubourg Daverge, sur la rive droite du fleuve Mississippi à Alger maintenant le Cinquième District de la Nouvelle Orléans, désigné par le No Seize dans l'îlet No 7 (autrefois l'îlet No 21), compris dans les rues Seguin, Alix et Bouny et l'avenue Pelican (autrefois la rue Peter) d'après un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer, le 19 mars 1844, et déposé en l'étude de Henry Paul Caire, ancien notaire en cette ville, comme plan No 22 du livre plans No 4, bis lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Seguin et Alix et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Seguin sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Alix les bâtisses sur ledit terrain étant désignées par le numéro municipal 439 rue Seguin, étant la même propriété que ledit Bonaventure Beraud a acquise par achat de Mme Alice Koester comme il est démontré par un acte daté du 13 février 1907, passé pardevant J. Maxime Queyrouze, notaire en cette ville, et enregistré dans le Bureau des Transferts en cette dite ville, dans le livre 212, folio 503. Les améliorations comprennent la bâtisse à un étage avec bâtisse en bois dans le fond ayant deux étages, occupée comme résidence et magasin. La bâtisse est louée $25 par mois sans bail.

CONDITIONS—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes d'Etat de 1909. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur doit déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, pourvu que l'acquéreur ait l'option, s'il est déclaré au moment de l'adjudication de payer un tiers ou plus comptant et la balance du prix en deux paiements, parcels égales représentées par billets à recevoir, tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossées payables en un et deux ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de sept pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement, l'acquéreur devant se faire responsable pour payer cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou n'importe quelle part de cela et de tenir la propriété assurée et de transférer les polices d'assurances au porteur dudit billet ou desdits billets jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et paiement desdits billets et intérêt, ainsi que les frais d'avocats et les primes d'assurance, etc. devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer les baux sur les propriétés Nos 732 738 rue St-Louis. L'acte de vente devant être passé pardevant J. Maxime Queyrouze, notaire à la Nouvelle-Orléans, Lne.

ERNEST MILTENBERGER, JR.
Encanteur

Miltenberger et Hincks, 235 rue Baronne.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats.
5 sept—5 12 19 26—oct 3 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Steve Cain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,606—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary Ann Cain, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. Jno Q. Flynn, avocat.
26 sept—26—oct 1 5

Succession de Mary Jane Metcalf, veuve de Henry Lancaster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 90 720 — Division D—Attendu que Margaret Metcalf, épouse de John Bartholomew, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Jane Metcalf, veuve de Henry Lancaster, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henry G. Steawart, avocat.
24 sept—24 28—oct 3

Succession de Mme Barbara Scearer veuve par premier mariage de James Doyle et veuve par second mariage de Jean Baptiste.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 89,924—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par le Rév. Louis Voss, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Oscar Schreiber, avocat.
22 sept—22 26—oct 1

AVIS AUX CREANCIERS

Frank C. Hoffmann vs Mme Lydia Bergeret, veuve de Emile A. Hoffmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 90,132 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank C. Hoffmann Receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Dart et Kernan, avocats.
25 sept—25 29—oct 4

Teutonia Bank and Trust Co. vs American Marble and Granite Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,127—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par le Receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Dart & Kernan, avocats.
25 sept—25 29—oct 4

Jones and Pickett, Limited versus M. McWilliams, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 86,705 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William D. Seymour receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Morgan & Milner, avocats.
24 sept—24 28—oct 3

Freed & Co.

—o—

Succession de Edward G. Spooner

No 90,209—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A

La Résidence Simple à deux Etages en Bois,

No 2922 Rue N. Rempart,

Entre les Rues Press et Montégut.

A l'encan, MERCREDI, le 27 octobre 1909 à midi.

PAR FREED & CIE—A. A. Freed, Encanteur, à notre bureau 838 rue Gravier.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. A, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite—

Un certain terrain, lot de terre ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartient ou en quelque sorte en faisant partie situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Montégut, Rempart, Bourgogne et Press, désigné comme lot No 1, sur un plan dressé par J. A. Gaux, daté du 9 mai 1841 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine, quarante quatre pieds huit pouces de face à la rue Rempart sur trente et un pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossées, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité avec 10 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être livrée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au dessus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1909 et de prendre possession des loyers de la date du passage de l'acte. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

James O'Connor, Stafford & Lambert avocats pour l'Exécuteur.
26 sept—26—oct 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE
TERRAIN POUR BATIR, RUE GAYOSO.
Succession de Sylvia Harris, épouse de Cellas Johnson.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.—No 84,560
A l'encan le 6 octobre 1909.

PAR A. A. FREED, encanteur, à midi à notre bureau 838 rue Gravier en vertu d'un ordre signé le 16 août 1909 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 628 borné par la rue Gravier, l'avenue Tulane les rues Gayoso et Dupré lequel lot de terre est désigné par le No 12 et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Gayoso sur 114 pieds 8 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent au moment de la vente, l'acte de vente pardevant Rolla H. Tichenor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FREED & CO., 838 rue Gravier
7 sept—7 12 19 26—oct 3 6

Danziger & Tessier

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX SPLENDIDES CARRES DE TERRE Rues Général Taylor, Berlin, Rocheblave et Dorgenois.

Et avenue Caffin, rues Lamanche, Derbigny et Solidelle.

Succession de Mme A. E. Knebel.

No 88 721—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI le 19 octobre 1909, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1909 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le splendide carré de terre situé dans le Sixième District de cette ville, et borné par les rues Général Taylor, Berlin, Dorgenois et Rocheblave, mesurant 300 pieds de face rue Rocheblave, 287 pieds 5 pouces 7 lignes de façade rue Berlin, 270 pieds 8 pouces 4 lignes, plus ou moins, de façade rue Dorgenois, environ 65 pieds six pouces sur une première ligne faisant face à la rue Général Taylor, de là, sur une ligne oblique le long de la rue Général Taylor, au coin de la rue Dorgenois, 224 pieds 9 pouces 1 ligne étant la même propriété décrite en détail dans l'acte de vente à Joseph Knebel, passé pardevant A. Hero Jr. notaire, le 26 mars 1903, étant une vente des héritiers de C. W. Sterry.

Cette propriété est accessible par la ligne de chemin de fer de l'avenue Napoléon, et est située dans une partie de la ville qui s'améliore rapidement.

2° Un certain îlet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 816 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer daté du 14 avril 1870 et déposé parmi les registres de A. Ducatel, notaire, comme plan No 39 du livre des plans No 7, borné par les rues Derbigny, Solidelle, l'avenue Caffin et la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) composé de vingt-deux lots, numéro de 1 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit: le lot 1 formant l'encoignure de l'avenue Caffin et la rue Derbigny et mesurant trente-et-un pieds de face à l'avenue Caffin sur cent quarante pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny. Les lots 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente et un pieds deux lignes de face à l'avenue Caffin sur cent quarante pieds six pouces de profondeur, le lot 11 formant l'encoignure de la rue Solidelle. Les lots 12 à 21 inclusivement mesurent trente et un pieds et deux lignes de face sur la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) sur cent quarante pieds six pouces de profondeur, le lot 12 formant l'encoignure de la rue Solidelle, et le lot 22 formant l'encoignure de la rue Derbigny, trente et un pieds de face sur la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) étant plus particulièrement décrite en l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 20 juin 1903, de R. Colette à Jos. Knebel.

Une occasion pour spéculation ou placement, certain de s'améliorer.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication publique, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité et l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 audessus et en plus du prix d'achat, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 sept—15 19 26—oct 3 10 17 19

Fitzpatrick & Co.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

ATTENTION MARCHANDS.

Un chargement de fragments de fer consistant de 51800 livres net.

A l'Encan, LUNDI, le 27 Septembre, à 10 heures a. m.,

A la Station de la rue Ste-Anne, vis-à-vis de la Place Jackson.
Ex Car 86066.

PAR W. H. FITZPATRICK & HARRY W. FITZPATRICK Encanteurs—En vertu des actes 124 de 1880 et 167 de 1908. Par ordre de la M. L. & T. R. R. & S. S. Co & L. W. Railway.
Conditions—Comptant
16 sept—16 19 26 27

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Charles Maunsbourg et de Marie Mouton son épouse.

No 89,467—Cour Civile de District.

JEUDI, le 7 octobre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne

En vertu d'un ordre daté et signé le 3 septembre 1909

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations etc. situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1560, borné par les rues Maurepas, Florida, Savage et Des Muriers ou Swamp et mesurant trente deux pieds de face à la rue Maurepas sur quarante-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de Tanesse, voyer, du 5 juin 1809 et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Jules F Meunier notaire, et déposer 10 pour cent du prix avec

GEO ST-PAUL, Encanteur.
5 sept—5 12 19 26—oct 3 7

Kennedy & Airey

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE
BON TERRAIN POUR BATIR

Rue Bellecastle, entre les rues Constance et Magasin, dans l'îlet borné par la rue Vaimont.

Succession de Mme Rachel Beauford ou Buford—No 90,048—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans - Division E.

PAR KENNEDY & AIREY—R. J. Kennedy, Encanteur —MERCREDI le 29 septembre 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, Division E, daté du 24 août 1909, pour le compte de la succession de Mme Rachel Beauford ou Buford, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou en dépendant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 25, borné par les rues Bellecastle, Vaimont, Constance et Magasin, ledit lot est désigné par le No 8 d'après un plan dressé par William Forsbey, voyer, et déposé en l'étude de C. C. Ledyers, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Bellecastle sur quatrevingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Boyd Grisaage, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de l'anné 1909 10 0|0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

G. G. Kronenberger, avocat
29 août—29—sept 5 12 19 26 29

Will J. Morgan.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE
SUCCESSION DE Mme MAGDALENA MEDARIS—No 87,046—Cour Civile de District, Division E.

Trois terrains désirables,

Troisième District, rue Mazant entre les rues Rempart et St Claude.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E Cour Civile de District, daté et signé en cour ouverte le 4 août 1909, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 21 octobre 1909, la propriété ci-après décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues N. Rempart, France, St Claude et Mazant, désignés par les lettres S. T. et U d'après un devis de voyer dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 7 octobre 1908 annexé à un inventaire pris par Wm V. Seeber, notaire, le 17 septembre 1908, d'après cela lesdits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Mazant sur la même largeur dans le fond, et par une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de 88 pieds 6 pouces, et lesdits lots sont composés des lots 12, 13 et 14 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, daté du 20 mai 1833, déposé en l'étude de Octave De Armas, ancien notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a payable en un ou en et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et les actes devant contenir les clauses de non aliénation et la vente sans estimation et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes pour l'année 1909 et de déposer avec l'encanteur 10 0|0 du prix de la vente au moment de l'adjudication, et les actes de vente devant être pardevant Wm V. Seeber, notaire, aux frais de l'acquéreur.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 333 rue Carondelet.

A. J. Rosst, avocat pour la demanderesse.
Zengel, Thomas & Suthon, avocats pour la 3rd Dist. Savings Bank & Trust Co. tutrice pour le mineur.
19 sept—19 26—oct 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE JOSEPH MORGAN.
No 90,367—Cour Civile de District Div. C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, maintenant absent en congé, je vendrai sur les lieux No 2509 rue Dumaine, meubles et effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré avec l'encanteur soussigné.

LUNDI, 27 septembre 1909, à 11 heures A.M.

Je vendrai aussi les effets divers suivants, aux Rigolets, Lne.

MERCREDI, le 29 septembre 1909 à 11 heures A. M.—1 cash Register, huit "skiff's", meubles de maison etc.

Conditions—Comptant.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 33 rue Carondelet.

Wm V. Seeber avocat.
15 sept—15 19 26

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boîte 113, Nouvelle-Orléans, La.

J. L. Onorato.

—o—

Annoncé judiciaire. Mme Amelia T. Stewart, tutrice naturelle de Elwin J. Stewart vs Benjamin Crump Jr., tuteur datif de Gladys Stewart, No 84,903, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Résidence double en briques à trois étages. Nos 617 et 621 rue St-Joseph à l'encan, à midi, JEUDI le 7 octobre 1909. En vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C dans l'affaire intitulée Mme Amelia T. Stewart tutrice naturelle de Edwin J. Stewart vs Benjamin Crump Jr. tuteur datif de Gladys Stewart, dossier No 84,903, ledit jugement rendu en cour ouverte le deuxième jour de septembre 1909 et signé le 2 septembre 1909, et ledit ordre étant adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi JEUDI 7 octobre 1909, la propriété ci-après décrite, comme suit:

Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, St Joseph, Julia et St Charles désigné par les lettres "F" et "G", sur un plan dressé par Hunter Stewart, voyer, daté du 1er mai 1888. Un devis certifié de cela est annexé à un acte passé pardevant W. Morgan Gurley notaire le 28 février 1891, mesurant comme suit: Le lot F mesurant 20 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 66 pieds 6 pouces 6 lignes entre lignes parallèles et est contigu au lot G. Le lot G mesurant 22 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue St Joseph sur une profondeur de 66 pieds 6 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot G ayant une largeur de [illegible] sur un côté le plus près de la rue St Charles de 5 pieds 7 pouces 4 lignes en largeur s'ouvrant en la rue St Joseph. Les bâtisses sur lesdits lots portant les numéros municipaux 171 et 173, nouveaux numéros 617 et 621 rue St Joseph.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans de crédit, avec billets portant huit pour cent d'intérêt par an sur un quart de la portion du crédit, et sept pour cent par an d'intérêt sur trois quarts de la portion du crédit, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Alphonse T. Cuneo notaire. L'acquéreur devant déposer 10 0|0 ne portant aucun intérêt au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO Encanteur et Agent de Propriétés Foncières. 910 rue Gravier.
5 sept—5 12 19 26—oct 3 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Gondsef Brociure vs Mme A. Garana et al.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 34 282—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division C Joseph Riley, défendeur en cette affaire, je procéderai de vendre à l'enchère publique en face de la porte de la maison de Cour No 320 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 octobre 1909, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District dans l'îlet borné par les rues Howard, Sud Liberté, Washington et Sixième, îlet 333, ledit lot mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Howard sur 190 pieds 6 pouces de profondeur, désigné par le No municipal 2832 rue Howard. Saisie dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—H. W. Robinson, avocat pour le demandeur.
15 sept—15 19 26—oct 3 10 16

Joseph Rateau vs Alfred Smith.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 40,402—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynn Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 5 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire en mon bureau. Conditions, comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
Scott E. Beer, avocat pour le demandeur.
24 sept—24 30—oct 5

Charles Dittmar vs Mlle Ella V. Raynal.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 40,459—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 2700 rue Magasin, entre les rues Sixième et Septième, dans le Quatrième District de cette ville, le MARDI, 5 octobre 1909, 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: 2 Lampes, 2 Miroirs, 1 Banc, 1 Sofa, 1 Centrale, 1 Paire de Rideaux, 1 Tapis Conduit, etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.
24 sept—24 30—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Delphus vs John Bridges, aussi connu comme Frank ou Francis Bridges.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 38,179—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de l'entrée principale de la Maison de Cour, No 320 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 28 septembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No — borné par les rues Philip, Première, Clara et Willow, désigné par le No 16, et mesurant 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face sur la rue Philip par 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

W. J. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Oscar Schreiber, avocat pour le demandeur
24 août—24 31—sept 6 13 20 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joseph Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 90,851—Division E — Attendu que Mme Cecilia Alexander, veuve de feu Joseph Lewis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Lewis, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation des propriétés de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbault, avocat.
23 sept—23 27—oct 2

Succession de Frank Goothye.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 90,859—Division D — Attendu que Mme Wilhelmina Fried, veuve de feu Frank Goothye, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Goothye, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Oscar Schrieber, avocat.
22 sept—22 26—oct 1

Succession de Mme Catherine Heidenheim.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 90,154—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par G. Ad. Baffer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Buck, Walshe & Buck avocats.
25 sept—25 29—oct 4

Succession de Mme Wilhelmina Bieker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 90 941—Division B—Attendu que Mme Wilhelmina Bieker Woodville, épouse de John Alonzo Woodville, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Wilhelmina Bieker, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.—Woodville et Woodville, avocats.
23 sept—23 27—oct 2

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un intérêt, etc. dans une succession de valeur.

James T. Beggs vs Robert J. Maloney, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 89 006—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Robert J. Maloney, en et à la succession de sa mère, intitulée succession de Mme Elizabeth C. Herbst, épouse de James H. Maloney, No 90,480 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, son intérêt étant un septième de ladite succession, comme un tout de un des sept héritiers de sa mère.

L'inventaire pris par Messrs S. Dreyfous, notaire, le 3 septembre 1909, enregistré le 16 septembre 1909, No 90,480—Succession de Mme Elizabeth C. Herbst. Argent en banque $9 803.06

Meubles et mobilier au domicile de la défunte No 1720 avenue Nouvelle-Orléans, $271.00. 13 actions du stock de la Lafayette Fire Ins. Co. $2 6.00 dix actions du stock de la Hibernia Bank & Trust Co à $525 par action $5 250.00

100 actions communes du Stock N. O. Railways & Light Co. $1 950.

100 actions de Stock N. O. Land Company, $2 970.

1 billet de Mme Andrews, $3 825.13.

Réclamation en le procès de James H. Maloney vs Maison Blanche, $2 000

Procès Jos H. Maloney vs Mme H. Schwartz $13 500

1° Un terrain borné par les rues Camp, Julie, St Charles et St Joseph ayant quarante deux pieds huit pouces de face à la rue Camp et à la rue Julie et St Joseph sur 173 pieds de profondeur, l'acte enregistré dans le livre 119, folio 187 $5 000

2 Une moitié indivise de 3 terrains A, B, C sur un devis annexé à un acte d'achat, 11 avril 1886, en l'îlet borné par les rues Joséphine, Magasin, Camp et St André, le lot A ayant quarante sept pieds neuf pouces quatre lignes de face à la rue Joséphine sur cent quatre vingt treize pieds, sept pouces, quatre lignes sur le côté le plus près de la rue Magasin, cent quatre-vingt onze pieds, six pouces et quatre lignes sur le côté le divisant du lot B. Le lot B mesurant trente-huit pieds, onze pouces de face à la rue Joséphine sur cent quatre vingt onze pieds sept pouces et six lignes sur le côté du lot C. Le lot C mesurant dix neuf pieds sept pouces et six lignes sur le côté du lot B, cent quatre vingt onze pieds deux pouces et quatre lignes sur le côté près de la rue Camp, acquis par J. H. Maloney de Henry Abraham, par acte passé pardevant J. Bendernagel, notaire, le 11 avril 1888, enregistré livre 128, folio 244. $5,500.

3° 12 terrains dans l'îlet borné par les rues Amelia, Peniston, Jersey ou Annonciation et Levée, No 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, sur un devis de D'Hemecourt du février 1877, annexé à un acte pardevant James Fahey, notaire, 17 avril 1877 de la vente de Frederick Wintz à Mlle Clara Rochereau, le lot 11 ayant trente pieds de face à la rue Jersey, trente pieds six pouces et deux lignes dans le fond, cent cinquante-deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur.

Le lot 13 ayant trente et un pieds, quatre pouces et une ligne de face à la rue Levée trente pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond, cent trente cinq pieds un pouce et cinq lignes du côté de division du lot 12 et cent trente neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Amelia.

Le lot 14 formant l'encoignure des rues Levée et Amelia a trente deux pieds deux pouces de face à la rue Amelia, dix neuf pieds six pouces et trois lignes de largeur dans le fond, quatre vingt treize pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du lot 15, quatre vingt-quatorze pieds trois pouces et deux lignes à la rue Levée.

Les lots 15 à 23 inclusivement ont chacun quatre vingt treize pieds, trois pouces de profondeur par les façades suivantes à la rue Amelia.

Lot 15 vingt neuf pieds neuf pouces et quatre lignes.

Lot 16 trente pieds trois pouces et quatre lignes.

Lot 17 vingt neuf pieds huit pouces et quatre lignes.

Lot 18 vingt neuf pieds dix pouces et quatre lignes.

Lot 19 trente pieds et quatre lignes.

Lot 20 trente pieds trois pouces et quatre lignes.

Lot 21 vingt neuf pieds neuf pouces et quatre lignes.

Lot 22 trente pieds six pouces et quatre lignes.

Lot 23 trente et un pieds cinq pouces et quatre lignes.

Acte passé pardevant Morgan Gurley le 31 juillet 1899, enregistré livre 136, folio 108, $12,000.

4° Un terrain dans l'îlet 73 borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation étant une partie du lot 7 et formant l'encoignure des rues Joséphine et Annonciation, mesurant trente pieds de face à la rue Joséphine sur cent vingt pieds de face à la rue Annonciation—$1,800.

5° Les lots 24 et 25 dans l'îlet 102 borné par les rues Annonciation, Joséphine, St-André et Laurel. Le lot 24 formant l'encoignure des rues Annonciation et Joséphine et ayant quarante et un pieds deux pouces à la rue Annonciation sur cent pieds à la rue Joséphine quarante pieds onze pouces de largeur dans le fond. Le lot 25 mesurant trente pieds de face à la rue Annonciation sur cent pieds de profondeur, vingt-neuf pieds huit pouces de largeur dans le fond. Acquis de James M. Conner, le 14 mars 1905, enregistré livre 221, folio 312, $3,300.00.

6° Lot No 3 dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Rempart et Saratoga, mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent dix pieds, entre lignes parallèles, l'acte pardevant R. J. Maloney, livre 183, folio 528—$1,800.

7° Le lot A dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Sixième et Washington Avenue, ayant quarante deux pieds de face à la rue Annonciation, par cent soixante pieds, sept pouces et une et 1|2 ligne de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Washington, et cent soixante pieds, sept pouces et deux lignes sur la ligne la plus proche de la rue Sixième, acte pardevant R. J. Maloney, 26 mars 1902, enregistré livre 187, folio 794 $3 000.

8° Le lot 1 dans l'îlet borné par les rues Julie, Baronne, Girod et Carondelet, mesurant trente et un pieds onze et cinq huitièmes de pouces de face à la rue Julie sur quatre vingt sept pieds dix et cinq huitièmes de pouces de profondeur et façade à la rue Baronne. Acte pardevant Chas Théard, notaire 27 juillet 1896, enregistré livre 161, folio 719, $9,000.

9° Le lot 10 dans l'îlet 166 borné par les rues Peniston, Constance, Laurel et Amelia, ayant trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes. Acte pardevant R. J. Maloney, 13 mars 1899 Enregistré livre 171, folio 242 $1,600 00.

10° Une moitié indivise du tout du lot 13 et dix pieds du lot 14, mesurant quarante pieds de face à la rue Laurel sur cent vingt-cinq pieds trois pouces. L'acte pardevant R. J. Maloney, 20 avril 1899, enregistré livre 171, folio 353, $1,500.

11° Lots 20 et 21 dans l'îlet borné par les St-André, Camp, Chestnut et Joséphine, mesurant chacun trente-deux pieds et un six ème de ligne de face à la rue St-André sur cent vingt cinq pieds de profondeur $7,000

12° Lot rue Dauphine et Iberville dans l'îlet borné par ces rues et Bourgogne et Canal, ayant vingt six pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur cent vingt sept pieds dix pouces et dix lignes, acquis par acte pardevant Theo Guyol, notaire, 30 septembre 1880, enregistré livre 112, folio 786.—$20,000.

13° Un lot dans l'îlet borné par les rues Canal, Iberville, Dauphine et Bourgogne, étant la quatrième bâtisse de l'encoignure de la rue Iberville et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Dauphine sur cent vingt-sept pieds. Acte pardevant A. Hero, notaire, 2me jour de mars 1880. Enregistré livre 112, folio 287, $25,000.

14° Lots 8, 9 et 10, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Camp, Jackson et Joséphine, et ayant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Joséphine sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, le lot 8 formant l'encoignure des rues Camp et Joséphine. Acte de vente pardevant Theo. Guyol, notaire, 17 avril 1873, livre 101 folio 720, $8,000.

15° Lot 25 dans l'îlet 27, borné par les rues Camp, Magasin, Joséphine et St André, ayant trente-et-un pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur cent six pieds, six pouces et sept lignes et trente et un pieds dix pouces et trois lignes de largeur dans le fond. Contre lettre Vic Leclere, livre 322, folio 403—$1 600.

16° Lots 3 et 4 dans l'îlet borné par les rues Henry Clay, Calhoun, Annonciation et Tchoupitoulas, ayant chacun trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Calhoun sur cent dix pieds, acquis par acte pardevant Morgan Gurley, 19 janvier 1892 [illegible]

VENTES PAR LE SHERIF.

[illegible] 141 [illegible] 2 0
Total $154 469

La moitié indivise de ladite propriété en la Nouvelle Orléans, appartient au Dr J. H. Maloney et l'autre moitié à la succession de Mme Elizabeth C. Maloney, son épouse, et le septième de sa succession est hérité par Robert J. Maloney.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

B. B. Forman, avocat pour le demandeur.
24 sept—24|25 —oct 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de meubles de maison, divers, etc.

Etant le contenu d'à peu près 20 chambres, complètement garnies.

Meubles de vestibule, etc.

Robert Moebar, Agent, versus John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 90 841—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, le 27 sept 1909 à 10.30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir

Aux deuxième et troisième étages du local Nos 223 et 225 rue Dauphine—

Un grand assortiment de meubles de maison et installations tapis divers, etc, d'après l'inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne avocat pour le demandeur
15 sept—15 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Premier District

Formant le coin des rues Perdido et Dupré (Ilet borné par les rues Gravier et White).

Richard McCarthy, Jr., vs. Andrew James Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 90,711—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 614, borné par les rues Perdido, White, Dupré et Gravier, composé de la plus grande partie du lot désigné par le No dix sur un certificat ou devis d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer, daté du 3 juin 1896, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 13 mars 1903, formant le coin des rues Perdido et Dupré et mesurant vingt-huit pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Perdido par une profondeur et façade à la rue Dupré de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Thilborger & Duffy, avocats pour le demandeur
4 sept—4 10 17 24—oct 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant l'encoignure des rues Pearl et Burdette,

(Ilet borné par la rue Fern et l'avenue St-Charles).

Mlle Eugenie Cleris vs Mme Margaret Richards et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 90,499 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No 23, borné par les rues Pearl, Burdette, Fern, (autrefois Washington) et l'avenue St Charles, lequel lot formant l'encoignure des rues Pearl et Burdette, et mesurant trente pieds de face à la rue Pearl sur cent cinq pieds de profondeur et façade à la rue Burdette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles A. Butler, avocat pour le demandeuse.
10 sept—10 17 24—oct 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Deuxième District,

Portant le No municipal 2733 de la rue Ste Anne, entre Bread et White.

C. Laroche vs Louis J. Ybos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 90,646 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 356, borné par les rues White, Bread, Dumaine et Ste Anne, ledit lot est désigné par le No trente huit et mesure vingt neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Ste Anne, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le même District et îlet que les précédents décrits, désigné par le No trente-sept et mesure vingt neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Ste Anne par cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

P. L. Fourchy, avocat pour le demandeur
3 sept—3 10 17 24—oct 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un carré d'îlet de terre de valeur dans le Troisième District,

Borné par les rues Claiborne, Robertson, Indépendance et Congrès avec améliorations, etc.

Pierre M. Barriquand vs Paulin Castor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 456—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 septembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain carré d'îlet de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme carré No 29 sur un plan dressé par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans les archives de la ville de la Nouvelle-Orléans et borné par les rues Claiborne, Robertson, Indépendance et Congrès et mesurant trois cent quarante un pieds de face sur chacune des rues Congrès et Indépendance, et cent quatre-vingt-dix-sept pieds sept pouces de face sur chacune des rues Robertson et Claiborne, le tout plus ou moins mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.
23 août 29—sept 3 10 17 24 29 30